





PROJET DE FORMATION EN ALTERNANCE

PARTENARIAT EDT - DES - LYCEE POLYVALENT DU TAAONE

SOMMAIRE

- 1. Préambule
- 2. Enjeux du projet,
- 3. Effectifs et conditions requises,
- 4. Articulation de la formation,
- 5. Rôle des partenaires
- 6. Programme de formation,
- 7. Modalités d'évaluation,
- 8. Suivi de l'action,
- 9. Le tutorat,
- 10. Rôle des acteurs de tutorat,
- 11. Les champs d'évolution du stagiaire,
- 12. Processus de développement,

1- PREAMBULE

EDT et la DES dont dépend le lycée Polyvalent de Taaone ont convenu de lancer en partenariat le projet de formation en alternance intitulé :

« Formation en alternance de Monteurs Réseaux Electriques »

Le but est de former aux métiers de base de la distribution de l'énergie électrique.

Le projet prévoit une large collaboration entre la DES, le Lycée Polyvalent de Taaone, le CFP de EDT et EDT

Pour cela, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL), fondée sur l'alternance et visant à répondre à des besoins locaux, semble être le dispositif adapté à ce projet.

2- ENJEUX DU PROJET

Le projet apprentissage est une nouveauté pour EDT et permettra :

- À EDT:
- Recruter des collaborateurs :
 - Performants,
 - Formés à nos métiers et à nos valeurs,
- Remplacer les départs en retraite,
- Aux jeunes diplômés recrutés :
- Acquérir une spécialisation correspondant au métier,
- Acquérir des compétences complémentaires,

3- EFFECTIFS ET CONDITIONS REQUISES

Effectif: 12 à 15 personnes

Conditions requises:

■ Bac Pro Eleec. ou Bac Pro MEI,

Aptitude physique,

■Pratique régulière d'un sport ou d'une activité de plein air,

4- ARTICULATION DE LA FORMATION

Formation en alternance sur une durée de 9 mois,

Une alternance dure 3 mois. Il y aura 3 alternances au total.

Pour chaque alternance la formation sera de :

- 4 semaines au Lycée Polyvalent de Taaone
- 4 semaines au Centre de Formation Professionnelle de EDT
- 4 semaines dans les équipes de EDT (mise en situation professionnelle)

Des tuteurs seront nommés pour le suivi des stagiaires dans les mises en situation professionnelle,

Pendant la durée de la formation complémentaire, le titulaire du BAC PRO gardera le statut de lycéen.

La formation a débuté le 4 octobre 2010.

5- ROLES DES PARTENAIRES

Rôle du Lycée Polyvalent de Taaone.

- Organiser et participer à l'opération de sélection des candidats,
- Inscrire les stagiaires en tant qu'étudiants du LPT,
- Former en alternance les jeunes stagiaires au sein des locaux du LPT en suivant le référentiel « B »
- Contrôler en continu les acquis,
- Supporter tous les frais liés à la formation dispensée par le LPT,

5- ROLES DES PARTENAIRES

Rôle de EDT

- Participer à la sélection des candidats à la formation,
- Former en alternance les jeunes stagiaires au centre de formation de EDT en suivant le référentiel « A »
- Compléter la formation des jeunes stagiaires par des mises en situation professionnelle dans les équipes opérationnelles de EDT,
- Contrôler en continu les acquis,
- Supporter tous les frais liés à la formation et aux mises en situation professionnelle à EDT,
- Verser une indemnité mensuelle aux stagiaires pendant la durée de la formation en alternance,

6- PROGRAMME DE FORMATION

Au Lycée Polyvalent du Taaone

| ENSEIGNEMENT | DUREE | | |
|---|---|--|--|
| Francis et Education Obligue | 4 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total | | |
| Français et Education Civique | 48 heures | | |
| Mathámatiques | 4 heures/semaine pendant les 4 semaines de la | | |
| Mathématiques | première alternance, soit au total 16 heures | | |
| | 2 heures/semaine pendant les 4 semaines de la | | |
| Sciences Physiques | première alternance, puis 6 heures/se pendant les 8 | | |
| | semaines suivantes, soit au total 56 heures | | |
| Anglais | 2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total | | |
| | 24 heures | | |
| Economic Costion | 2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total | | |
| Economie, Gestion | 24 heures | | |
| Santá Ságuritá Environnament | 2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total | | |
| Santé, Sécurité, Environnement, | 24 heures | | |
| Tachnique de communication et de gostian | 2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total | | |
| Technique de communication et de gestion | 24 heures | | |
| Engaignemente Professionnele Théorie et Protinue | 16,5 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au | | |
| Enseignements Professionnels, Théorie et Pratique | total 198 heures | | |

6- PROGRAMME DE FORMATION

Au Centre de Formation Professionnelle de EDT

ALTERNANCE 1

Les risques électriques

Les ouvrages électriques

Formation gestes et postures

Travaux en hauteur

Balisage et signalisation des chantiers

Comptages électriques et petites interventions

Branchements

Exploitation des réseaux

ALTERNANCE 2

Les réseaux BT

Les postes HTA/BT

Les réseaux éclairage public

Travaux sous tension BT

ALTERNANCE 3

Réseaux HTA

Postes sources

Conduite exploitation des réseaux de distribution HTA

Etudes. Travaux

Les énergies nouvelles

6- PROGRAMME DE FORMATION

Planning prévisionnel des mises en situations professionnelles

| | | Equipe 1 (2 stagaires) | Equipe 2 (2 stagaires) | Equipe 3 (2 stagaires) | Equipe 4 (2 stagaires) |
|-------------|------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ALTERNANCE1 | S1 | Branchement | Eclairage Public | Exploitation | Maintenance |
| | S2 S3 | Eclairage Public | Exploitation | Maintenance | Branchement |
| | S4 | Exploitation | Maintenance | Branchement | Eclairage Public |
| | S5 | Exploitation | Manresharios | | |
| | S6 | Maintenance | Branchement | Eclairage Public | Exploitation |
| ALTERNANCE2 | S7 | Branchement | Eclairage Public | Exploitation | Maintenance |
| | S8 S9 | Eclairage Public | Exploitation | Maintenance | Branchement |
| | S10 | Exploitation | Maintenance | Branchement | Eclairage Public |
| | S11 S12 | Maintenance | Branchement | Eclairage Public | Exploitation |
| ALTERNANCE3 | S13 | Branchement | Etudes & Travaux | Exploitation | Maintenance |
| | S14 S15 | Etudes & Travaux | Exploitation | Maintenance | Branchement |
| | S16 | Exploitation | Maintenance | Branchement | Etudes & Travaux |
| | S17 S18 | Maintenance | Branchement | Etudes & Travaux | Exploitation |

7- MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation est partie intégrante de la formation, elle doit permettre au stagiaire :

- au cours de la formation, avec l'aide du Formateur, de mesurer son évolution par rapport aux objectifs visés tant d'un point de vue théorique que pratique,
- au cours de la mise en situation professionnelle, avec l'aide du Tuteur, d'intégrer ses nouvelles compétences dans la pratique du métier et de mesurer son évolution,

8- SUIVI DE L'ACTION

Un comité de suivi composé de 2 membres de chaque entité sera chargé du pilotage du projet.

Il se réunira régulièrement et chaque fois qu'il l'estimera nécessaire.

Il s'assurera du contrôle continu des acquis effectué par les formateurs et statuera avec eux sur la qualification des stagiaires à la fin de chaque alternance et en fin de formation.

9- LE TUTORAT

Les intervenants dans le Tutorat

Le CFP,

Le tuteur,

Le responsable hiérarchique,

Le chargé de travaux,

Le CFP

- Il est responsable du Tutorat,
- Il désigne avec les responsables hiérarchiques les tuteurs volontaires,
- Il réalise les évaluations qui visent à fournir à la personne sous tutorat, des informations sur son parcours, ses réussites et ses difficultés.
- Il participe aux réunions de coordination avec les formateurs, ainsi qu'aux bilans d'évaluation des tutorés.

Les activités du tuteur le conduisent à prendre différentes casquettes; Il doit être conscient de sa position selon les circonstances.

Le Tuteur

C'est un agent volontaire qui possède des compétences à caractère technique, social, et culturel,

- Il assure l'accueil, l'intégration, l'encadrement, l'accompagnement, l'organisation des activités de la personne sous tutorat, en fonction des objectifs à atteindre.
- Il participe, en liaison avec l'organisme de formation, à la définition des objectifs de formation et des progressions pédagogiques.
- Il participe aux évaluations qui visent à fournir au stagiaire, des informations sur son parcours, ses réussites et ses difficultés.
- Il participe aux réunions de coordination avec les formateurs, ainsi qu'aux bilans d'évaluation des stagiaires.

Ce rôle lui permet :

- d'élargir son champ de responsabilité,
- de se développer personnellement,
- de transposer ses connaissances en situation de travail,

Le Responsable hiérarchique

C'est un membre de l'équipe de direction de l'Entité.

- Il participe à la sélection et la désignation des tuteurs volontaires avec le CFP,
- Il organise et coordonne l'insertion et la formation à l'intérieur de l'Entité, en liaison avec les tuteurs,
- Il assure le suivi de l'insertion sociale et professionnelle de la personne sous tutorat,
- Il a en charge, la valorisation et la reconnaissance des agents dans leurs missions de tuteur. Il fournit aux tuteurs les moyens nécessaires pour mener à bien leur mission. La nomination du tuteur se fait avant le démarrage de la formation,

Le compagnon ou tuteur de proximité (Chargé de travaux)

- C'est un professionnel reconnu. Il est identifié en fonction de l'activité à réaliser.
- Il a en charge la transmission au stagiaire les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'acquisition du geste professionnel. Il fait travailler le stagiaire sur le terrain et l'aide à utiliser ses connaissances acquises en formation.
- Il apprécie la qualité et la quantité des savoirs et savoir-faire acquis.

11- LES CHAMPS D'EVALUATION DU STAGIAIRE

Niveau individuel:

- évolution de l'image de soi ;
- capacité à construire un projet réaliste.

Niveau organisationnel:

• compréhension des degrés de liberté, des règles et des contraintes.

Niveau relationnel:

création de contacts avec des groupes de travail.

Niveau technique:

acquisition de compétences.

12- PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Les différentes étapes du processus de développement à suivre :

- Signer la convention de partenariat entre EDT et le LPT,
- Informer et impliquer les supérieurs hiérarchiques,
- Identifier et recruter des élèves,
- Identifier des tuteurs volontaires,
- Démarrer les formations en alternance avec évaluation des acquis en permanence,
- Mettre fin au contrat,

A l'issue de l'apprentissage, l'EDT pourra recruter en fonction de ces besoins parmi ces nouveaux monteurs électriciens. Il pourra aussi les recommander à ses filiales et ses sous-traitants.